

du baron furent confisqués. Il écrivit au roi pour lui rendre compte de sa conduite. On peut bien penser qu'il n'en eut pas de réponse. On jugera de son caractère, d'après ce qu'il ajoute : „ Je ne voulois point de-
 „ mander grace , & le roi ne pouvoit , ni
 „ ne vouloit , dans une affaire de cette na-
 „ ture , avouer publiquement qu'il s'étoit
 „ laissé tromper. *Mon entêtement , en un*
 „ *mot , refusoit de céder au sien ; & il m'au-*
 „ *roit fallu une armée pour gagner mon pro-*
 „ *cès* „. Je ne fais dans quel gouvernement il est permis à un sujet de traiter ainsi d'égal à égal , avec son souverain. C'est donc à dire que , si le baron de Trenck avoit eu une armée , il auroit demandé justice à son roi , en bataille rangée.

Le voilà donc étranger en Bohême , sans argent , sans protecteur , âgé seulement de vingt ans ; ce qui excuse un peu tous ses écarts. Il résolut d'aller à pied trouver sa mere à Elbing en Prusse , afin d'obtenir d'elle quelques secours , & de pouvoir entrer au service de Russie. Schell ne voulut point l'abandonner. Après une marche de plus de trois cents lieues , après avoir essuyé toute sorte de dangers & d'avanies , après une foule d'aventures désagréables & tristes , qu'il faut lire dans le journal de leur voyage , Trenck laisse en chemin son ami malade , & arrive enfin chez sa mere , qui remonte son équipage , & le détermine malheureusement à se rendre à Vienne , auprès de son cousin , pour obtenir du service. Il quitte donc la Prusse , il reprend Schell où il l'avoit laissé , & ils arrivent à Vienne , au mois d'Avril 1747. Là nos deux fugitifs se séparent ;